



FSU

83

N°111

Fédération Syndicale Unitaire VAR

Ensemble, résistons et gagnons !

A l'heure où aucun gouvernement n'est encore nommé, la question du budget est dans toutes les têtes. La FSU fait le point sur ce qu'il advient des principales mesures concernant les personnels de la Fonction Publique dans le budget : les suppressions de postes, les 3 jours de carences et le gel du point d'indice.

Cette instabilité ministérielle impacte durablement tous nos Services Publics, au sens où le défilé de ministres s'accompagne d'une succession de réformes qui sont toutes menées dans la précipitation, sans concertation et ... sans financement.

Dans l'Education Nationale, le bilan est affligeant. Sept années de présidence macroniste et déjà six ministres de l'Éducation nationale : Jean-Michel Blanquer pendant tout le premier quinquennat, Pap Ndiaye, Gabriel Attal, Amélie Oudéa-Castéra, Nicole Belloubet, Anne Genetet et peut-être un.e septième prochainement suite à l'arrivée de François Bayrou au poste de premier ministre, soit un record absolu de 6 ministres en 2 ans !

Cette casse des Services Publics a abouti à une grosse journée de mobilisation et de grève le 5 décembre dernier, avec des grèves majoritaires dans de nombreux secteurs. Dans un contexte politique incertain, nous avons aussi envoyé un avertissement clair au futur gouvernement quel qu'il soit : reprendre les mesures

Kasbarian ou un budget d'austérité serait une nouvelle provocation que les professions de la Fonction Publique n'accepteront pas.

L'ensemble de la communauté éducative s'est largement mobilisée contre les réformes, les suppressions de postes, et plus largement contre une politique du mépris, du « moins » pour l'Ecole et du « toujours plus » pour les personnels. Dans un contexte de tensions et d'instabilité politique, les manifestant.es et syndicats envoient un message clair au prochain gouvernement.

Ils dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail, leurs difficultés au quotidien comme leur ras-le-bol.

Le prochain gouvernement, même si évidemment nous ne nous faisons aucune illusion, doit stopper les réformes injustes qui méprisent agent.es et usage.ers de la Fonction Publique.

Stop aux jours de carence, stop au gel du point d'indice, stop aux suppressions de poste et aux conditions de travail dégradées.

La FSU 83 entend poursuivre les mobilisations et actions aux côtés de la profession et dans l'unité syndicale.

Pour nos salaires, nos métiers et la Fonction Publique, continuons la mobilisation !

Alain TOURNAY
Secrétaire général de la FSU du Var
Le 16 décembre 2024



Draguignan, le 5 décembre 2024

- SOMMAIRE -**
- p 2 : Bilan de la rentrée dans les 1er et 2nd degrés.
 - p 3 : Commission femmes.
 - p.4 : Congrès départemental de la FSU.
 - p.5 : Lutter contre l'extrême-droite.
 - p 6 : Contre la réforme de la Voie Professionnelle.
 - p 7 : Retraité·es.
 - p 8 : Rencontre CGT-FSU.

Octobre, Novembre, Décembre

2024

Trimestriel N° 111
Directeur de la publication
Alain Tournay
N° de commission paritaire :
0922 S 05032
Perfectmix
06270 Villeneuve-Loubet
Prix au numéro 0,76

Chercher l'erreur !

Un rapport de France Stratégie tire la sonnette d'alarme sur la crise d'attractivité de tous les métiers des trois volets de la Fonction Publique.

L'enquête confirme ce que la FSU dénonce depuis plusieurs années : dégradation des conditions salariales, conditions de travail dégradées, perte de sens du métier, des logiques de rentabilité en inadéquation avec le service public. Les choix politiques des ministères de la FP successifs vont à l'inverse des solutions prônées par France Stratégie ! Là où il faudrait « des perspectives d'évolution et de progression », le ministère veut supprimer les trois catégories de la FP : A, B et C. Pour pallier les 15% de places non pourvues au concours, le ministère supprime des places ! En conséquence, la charge de travail des agents augmente. Donc le ministère ferme des lits à l'hôpital et des classes dans les écoles. Ce qui entraîne la dégradation des services.

France Stratégie est pourtant un service lié au Premier ministre, les cadres sont des hauts fonctionnaires mais le gouvernement semble faire l'inverse de ce que préconise France Stratégie : augmenter la rémunération et restaurer de meilleures conditions de travail !

Geneviève CLERC

Stage syndical de la FSU PACA

La fonction publique prend-elle soin de nous en Paca ?

Une cinquantaine de militantes et de militants de la région se sont retrouvées au domaine de Massacan à Toulon les 21 et 22 novembre pour approfondir la situation des personnels, des retraités et plus globalement des citoyennes vécue dans nos différents départements.

Le constat n'est pas brillant et dans de nombreux domaines comme le logement, l'action sociale, la santé (l'accès aux soins ou à un EHPAD). C'est ce qui a été mis en avant, chiffres à l'appui, par de nombreux intervenantes et intervenants et qui ont démontré les nombreux retards et spécificités de notre territoire. Encore un chantier sur lequel la fédération et ses syndicats devront se mobiliser.

Richard GHIS



Une rentrée comme les précédentes

Le gouvernement de Michel Barnier, suite à la censure des parlementaires, est tombé le 4 décembre. Ce gouvernement, comme les précédents sous la présidence d'Emmanuel Macron, a eu comme politique de supprimer des postes aux concours des 1er et 2nd degré. Ces politiques de restrictions budgétaires ont entraîné une fois de plus des effectifs de classes surchargés à la rentrée de septembre 2024. De fait le département du Var reste dans les tréfonds du classement en termes de dotations de personnels.

La nomination de François Bayrou n'est pas le signal de rupture de politique que les fonctionnaires et plus particulièrement les enseignants attendent.

Dans le 1er degré, la baisse des effectifs dans le public des écoles varoises (-693 élèves par rapport à la rentrée 2023) n'a pas permis au coefficient Élèves/Classe d'arriver à celui de la moyenne nationale (21,7 contre 22,58 chez nous). Nous sommes toujours et depuis de bien trop nombreuses années dans les derniers départements français. On peut parler d'occasions ratées rendant problématique les conditions de travail de l'ensemble de la communauté éducative des établissements scolaires. Cela se traduit par ailleurs sur un taux de classes plafonnées (GS, CP, CE1) à 24 élèves de 86,7% soit 168 classes sur 1246 non plafonnées !

En effet, lors du dernier CSA-SD du 22/11 dernier, la DSSEN a commencé à lancer des signaux en communiquant sur les variations démographiques des élèves des différentes circonscriptions varoises. Ainsi, les circonscriptions de Cogolin, Draguignan, St Raphaël, St Maximin et Toulon 1,2,3 qui perdent des élèves peuvent s'inquiéter de nombreuses fermetures de classes à venir quand celles de Garéoult, La Seyne, Le Muy, Six Fours, St Paul et Solliès devraient avoir un ratio ouvertures/fermetures favorables... Il est à craindre que faute d'une dotation académique et d'une ventilation départementale ne permettant que peu d'ouvertures à la hauteur des besoins, les écoles risquent de se retrouver avec des classes surchargées !

La prochaine carte scolaire 2025 s'annonce donc très compliquée, ce qui va aggraver le taux d'encadrement Professeur/ Élèves et maintenir l'académie de Nice au dernier rang métropolitain (23,1 actuellement quand la moyenne nationale se situe à 21).

Dans le 2nd degré, en collège, les dernières annonces de la Ministre Genetet sur l'extension du « Choc des savoirs » et le DNB ne peuvent

qu'inquiéter les collègues. Les personnels, soutenus par la FSU, exigent au contraire la fin de toutes ces mesures, idéologiquement contestables, décidées sans eux et contre eux et dont les conséquences sur l'organisation des établissements et le sens des métiers de l'Éducation sont catastrophiques. Le Conseil d'État, suite au référendum déposé par la FSU, a annulé l'arrêté du 15 mars 2024 portant sur l'organisation des groupes en collège. Appuyée sur un travail syndical minutieux, cette action juridique du SNES-FSU s'est inscrite dans le cadre des mobilisations de terrain où les personnels se sont organisés pour empêcher la mise en place de toute sélection des élèves. Dans les collèges du Var, le nombre moyen d'élèves par classe en cette rentrée 2024 reste stable par rapport à l'an dernier. Ces effectifs en collège restent trop élevés pour assurer des conditions de travail propices à la réussite de tous les élèves. La FSU note que le maintien des effectifs par classe à cette rentrée 2024 n'est dû qu'aux dotations complémentaires « Choc des savoirs », dotation qui ne profite pas à l'ensemble des élèves et des disciplines. En effet les groupes dits de « besoin » sont souvent plus chargés que les classes de 6ème et 5ème.

Dans les LGT, l'énième tentative de réforme des réformes Blanquer, avec la création d'une épreuve anticipée de Mathématiques en Première, est pathétique. On ne compte plus les incessantes modifications de l'organisation des lycées et du bac depuis 2018. C'en est assez ! La FSU exige une complète remise à plat des réformes du lycée et du bac. En cette rentrée 2024, les effectifs en LGT continuent de s'alourdir, et cela d'une manière très alarmante en 2nde, année pourtant déterminante pour la réussite des élèves. Avec 122 élèves de plus qu'attendu, le E/D (nombre d'élèves par division) moyen en 2nde GT passe de 32,8 à 33,6 élèves. Dans un lycée sur trois, on dénombre, sur ce niveau, plus de 35 élèves, alors qu'à la rentrée 2023, un seul lycée était dans cette situation. Les économies faites sur les dotations LGT pour mettre en place le choc des savoirs en collège ont donc détérioré les conditions d'apprentissage des lycéens.

Pour conclure, il y a urgence à redonner au service public d'Éducation Nationale les moyens de fonctionner. La FSU mettra tout en œuvre pour obtenir de meilleures rémunérations, améliorer les conditions de travail des fonctionnaires et relever le défi de services publics de qualité au service de chacune et chacun !

Frédéric ROGER
Dominique QUEYROULET

Droit à l'IVG : une fragile liberté

17 janvier 1975 : la loi Veil est adoptée

Le 29 novembre 1974, la dé penalisation de l'avortement est votée par l'Assemblée nationale. La loi Veil, promulguée le 17 janvier 1975 pour une durée de 5 ans, pérennisée par la loi Pelletier en 1979, rend possible l'IVG avant la fin de la 10ème semaine en cas de « détresse ». 50 ans après, rappelons le contexte politique : le président Giscard d'Estaing, sous la pression de mouvements féministes exigeant la légalisation de l'avortement, soucieux de son image de président « moderne », charge sa ministre de la Santé de présenter un projet de loi : il s'agissait d'encadrer la pratique de l'IVG, les avortements clandestins causant des ravages parmi les femmes.

Quelques repères :

en 1975 l'IVG n'est pas remboursée ; elle ne peut être pratiquée que par un médecin et par la méthode chirurgicale.

1982 : prise en charge partielle.

2013 : remboursement à 100 %.

La période de réflexion a été réduite puis supprimée et l'entretien psycho-social est devenu facultatif en 2001 pour les majeures.

Depuis les années 2000 la méthode médicamenteuse peut être administrée dans les CSS (centres de santé sexuelle) jusqu'à la 5ème semaine, délai allongé à 7 semaines en 2020.

2022 : la loi Gaillot porte le délai légal de l'IVG à 14 semaines.

4 mars 2024 : six ans après le premier dépôt de projet de loi, les parlementaires réunis en Congrès votent la constitutionnalisation de « la liberté » de recourir à l'IVG.

Cette victoire donne de l'élan pour continuer les luttes pour les droits des femmes ; c'est un signal fort pour toutes les femmes du monde. Mais la liberté d'avoir recours à l'IVG ce n'est pas le droit. La liberté d'avorter acte le fait qu'on ne punit pas mais ne garantit pas l'accès. La double clause de conscience des médecins est maintenue. Quand il s'agit d'un droit, on doit tout mettre en œuvre pour que les personnes y aient accès, entre autres, la réouverture des 130 centres IVG fermés depuis 10 ans.



La commission femmes de la FSU Var

Depuis plusieurs années déjà, une commission femmes existent au sein de la FSU 83. Nous nous réunissons plusieurs fois par an afin d'échanger, débattre et faire avancer nos luttes :

contre les discriminations de genres et de minorités

contre les violences sexistes et sexuelles

contre les inégalités professionnelles, dans la santé, etc.

Nous souhaiterions la renforcer en accueillant de nouveaux membres et rendre les échanges plus visibles à travers la publication d'articles plus réguliers dans la revue de la FSU, avoir à l'ordre du jour de chaque CDFD un temps pour y aborder des questions et enfin, nous souhaiterions organiser un stage syndical ayant pour thème « Notre langue est-elle machiste ? »

Le Collectif « Droits des femmes et LGBTQIA+ »

Ce collectif existe depuis longtemps mais il a été réactivé sous cette nouvelle appellation depuis près de 3 ans. La FSU y participe activement, avec une participation plus compliquée en 2023... on sait pourquoi (manifs retraites).

L'objectif des organisations* qui y participent est de préparer ensemble les temps forts pour les droits des femmes, 25 novembre, 8 mars, et de participer aux initiatives LGBTQIA+ comme la Marche des Fiertés.

*Planning Familial Varois, FSU, Solidaires, LDH, ATTAC, UCL, Collectif des Fiertés, SOS Homophobie



Manifestation du 25 novembre

Collectif Migrants : pour un accueil digne

Le collectif organise chaque année des événements pour la Journée internationale des migrants. Cette journée du 18 décembre, commémore l'adoption de la Convention internationale sur la protection des droits des travailleurs migrants. Afin d'exprimer notre solidarité envers les personnes exilées et notre inquiétude face aux politiques discriminatoires dont elles font l'objet, en France et en Europe, le Cercle de silence ...et de paroles, du vendredi 13 décembre se devait d'être exceptionnel.

Les participant.es étaient là pour dire que le monde vivrait mieux si nous faisions tous le choix de « l'accueil et de la solidarité » plutôt que celui « de la fermeture et du repli sur soi ». Ils appelaient nos gouvernements à sortir de cette spirale inflationniste de dispositifs sécuritaires. Un sursaut citoyen est plus que jamais nécessaire, pour rejeter les lois qui restreignent les droits des étrangers. Des portraits de naufragés du 9 février 2020 et des bougies étaient posés au sol. De plus, des personnes recouvertes de draps blancs gisaient au sol pour symboliser les victimes en Méditerranée. Enfin des chants tels que « j'ai marché jusqu'à vous » de HK et « Le chant des vivants » de Petit frère montraient à la fois l'inhumanité, la violence et l'espoir d'un autre monde possible.

Dans la soirée, une projection - débats a eu lieu au cinéma le Royal, du deuxième volet du film « Un Paese di resistenza », en présence de Shu Aiello, la coréalisatrice.

Geneviève CLERC



Cercle du Silence,
13 décembre, Toulon

La FSU du Var a tenu son congrès

Deux jours de débats à La Garde les 12 et 13 décembre.



Université de La Garde le 12 décembre

La FSU départementale a réuni les militant.es de ses différents syndicats à l'Université de La Garde durant deux jours afin de préparer le congrès national qui se tiendra en février prochain à Rennes. Cela a aussi permis d'analyser l'activité de la FSU dans le département durant ces trois dernières années, et de fixer le cap de la période à venir. Le rapport financier a par ailleurs été validé.

Le congrès s'est ouvert par l'adoption du rapport d'activité, revenant notamment sur la grande lutte contre la réforme des retraites qui a pris des formes très variées dans le Var : grèves, rassemblements, manifestations, blocages divers, réunions et assemblées. La FSU a pris sa place dans chacun de ses rendez-vous.

Les congressistes ont ensuite planché en ateliers séparés sur les 4 thèmes proposés :

- Thème 1 : Éducation, formation, recherche et culture : le service public, ses personnels et leurs métiers pour l'émancipation de toutes et tous.
- Thème 2 : Pour le service public, la fonction publique et le statut !
- Thème 3 : Rupture écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique.
- Thème 4 : Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien.

Chacun de ses ateliers a permis aux différents syndicats et aux différentes tendances qui composent la FSU de s'exprimer et de proposer des amendements. Particularité de la FSU, il faut 75% pour qu'un texte ou une proposition soit adopté lors d'un congrès. Un exercice qui pousse à la synthèse et au compromis dans les débats, et qui permet d'avoir donc des

décisions largement partagées dans les rangs du syndicat.

Ancré dans l'actualité, le congrès varois a aussi été l'occasion d'adopter des motions spécifiques. Cela a été le cas pour la protection sociale, avec un texte appelant à défendre la sécurité sociale et à gagner le remboursement à 100% des frais de santé et des accidents de la vie pour toutes et tous. La situation en Palestine et dans sa région a aussi donné lieu à un texte complémentaire du congrès, rappelant l'analyse de la FSU sur cette question et exigeant du gouvernement français de faire pression pour obtenir un cessez le feu immédiat. Ces textes sont venus compléter une motion proposée à tous les congrès départementaux concernant la montée des idées d'extrême droite que la FSU n'estime pas inéluctable.

Par la suite, le congrès varois a validé la proposition de modification des statuts de la FSU : il s'agit d'inscrire dans les statuts de la fédération l'existence d'une cellule interne de veille et de prévention des Violences Sexistes et Sexuelles.

Enfin, le congrès a lancé un appel aux personnels à se réunir, à débattre, à construire des actions locales et à s'engager dans les prochaines mobilisations.

Pour conclure, Alain Tournay (Unité Action) a été élu secrétaire départemental de la FSU du Var. Il fera partie de la délégation varoise qui portera au congrès de Rennes les mandats élaborés à La Garde, aux côtés de Richard Ghis (Unité Action), Aurélie Sanchez (Unité Action) et Quentin Dauphiné (Émancipation).

Emmanuel TRIGO





Ensemble : faire face à l'extrême-droite

Le 29/11 dernier s'est tenu, à la Maison de la Méditerranée à Toulon, le stage intersyndical CGT-FSU-Solidaires, intitulé : « Quelles réponses syndicales devons-nous apporter face aux idées et aux agissements de l'extrême-droite ? »

VISA (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes) est une association créée en 1996, lors de la première offensive sociale du Front National (FN) avec la création de syndicats étiquetés FN. VISA compte aujourd'hui quelques 300 structures syndicales adhérentes.

Le travail de VISA comporte deux piliers. 1) Proposer des outils accessibles à l'ensemble des salariés pour démonter l'imposture sociale du FN-RN. 2) Effectuer un travail de formation syndicale pour des outils concrets de réponses syndicales.

Normalisation d'un discours anormal

La progression de l'extrême-droite (ED) dans le monde est incontestable, avec des pays dirigés par l'ED et des pays où l'ED participe au gouvernement.

Toulon, le 29 novembre



En France, cette progression se confirme à chaque élection. Le vote RN-ED augmente aussi chez les sympathisant·es des syndicats de salarié·es même si l'adhésion à un syndicat reste un frein à cette progression. Par contre, les digues patronales ont cédé et le RN est désormais invité par le Medef.

La normalisation du RN dans les discours et dans les gouvernements doit nous alerter car le

vote ED est un vote raciste. Il faut rappeler les publics cibles du RN : les immigré·es, les jeunes, les pauvres, les femmes, les syndicats et les associations. La « préférence nationale » reste l'invariant de l'idéologie du RN.

Les risques d'une prise de pouvoir

En cas d'accession de l'ED au pouvoir en France, plusieurs dangers se réaliseraient : celui de la violence d'État exercée par des corps largement favorables à l'ED (police, armée) et celui de la violence déléguée officieuse-

ment aux groupes de la galaxie de l'ED (catholiques intégristes, monarchistes, nationalistes-révolutionnaires, confusionnistes, identitaires).

Le cas du Var est significatif. L'ED y dispose de plusieurs canaux d'expression au premier rang desquels le RN, Reconquête et les intégristes catholiques.

La perspective des municipales 2026 semble favorable au RN et ses alliés. Il est alors important de rappeler les expériences passées et présentes du FN-RN aux manettes d'une mairie. Toulon en 1995, c'est un bilan financier désas-

treux, une ambiance délétère dans la ville, de nombreuses affaires judiciaires. À Fréjus aujourd'hui, le même schéma se répète : éviction de commerçants et d'associations, mise à l'écart de la presse, baisse des subventions aux bus et aux cantines scolaires, fermeture des centres sociaux, rapprochement avec le patronat local, notamment dans le milieu du bâtiment et de la nuit.

Des réponses à construire

Une des réponses face au discours de l'ED, c'est le rappel de ses votes toujours antisociaux et anti-écologiques que ce soit à l'Assemblée nationale ou au Parlement européen. Certes, il existe, pour de nombreux électeurs et électrices, des expériences douloureuses de déclassement, mais il y a aussi l'édification raciste de boucs-émissaires. Tous les syndicats doivent travailler sur les deux plans (lutte de classes et lutte antiraciste) et insister sur les valeurs de solidarité.

Les ripostes syndicales possibles sont nombreuses : rappeler que le racisme est un délit, faire appel au Défenseur des Droits, et mettre en avant l'internationalisme. Les difficultés de mise en œuvre de ces réponses (siéger ou non dans les instances présidées par le RN, faire face à la violence, combattre à la fois le néolibéralisme et combattre l'ED) sont multiples. Les débats de la journée l'ont montré. Mais elles doivent avant tout être unitaires.

D'où l'importance de se préparer à faire face ensemble.

Julien SAINT-ROMAN

Bibliographie sélective :

Ludivine Bantigny, *Battre l'extrême-droite*, 2024.

Félicien Faury, *Des électeurs ordinaires, enquête sur la normalisation de l'extrême-droite*, 2024.

Michel Feher, *Producteurs et parasites, L'imaginaire si désirable du rassemblement national*, 2024.

site internet de VISA :
<https://visa-isa.org/>

POUR RESISTER

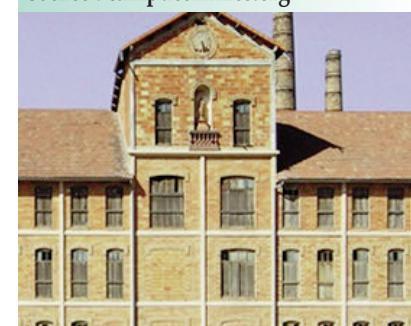
Comme un prolongement du stage « Pour lutter contre l'extrême droite », je vous invite à vous rendre aux Camps des Milles, en famille ou avec vos classes. Ce lieu propose des outils pour apprendre à résister aux préjugés, aux amalgames, à l'engrenage des discriminations et de la haine.

Le site est d'une part un musée qui propose un parcours historique et un mémorial en lien avec son histoire entre 1939-1942. Cette ancienne tuilerie, entre Aix et Marseille est devenue un camp d'internement et de transit pour différentes catégories de personnes : ressortissants du Reich, antifascistes réfugiés en France, légionnaires, étrangers désireux d'émigrer, et juifs ayant fait l'objet de rafles, dont 97 enfants.

Ce lieu propose aussi aux visiteurs un parcours réflexif, « Comprendre pour agir » s'appuyant sur les recherches de l'Institut européen des discriminations, lié à l'Université de Provence, traitant notamment des effets des crises sur les droits et libertés. Cet aspect d'éducation et de formation des citoyens de tout âge, constitue un possible rempart aux théories et idéologies nauséabondes si nombreuses dans la société actuelle. Du conte pour les tout-petits jusqu'aux conférences universitaires ou ateliers pédagogiques, les visiteurs sont interrogés sur leur propre regard et leur engagement à travers une présentation des trois génocides du XXème siècle (Arménie, Shoah, Rwanda) et une présentation d'expériences scientifiques sur les mécanismes comportementaux dangereux, individuels et collectifs. Ils bénéficient aussi d'un accès à des ressources sur l'état de nos sociétés au regard du racisme et de l'antisémitisme depuis la guerre.

Geneviève CLERC

source : campdesmilles.org



façade du camp des milles



Lumières obscures sur Saint-Raphaël

Au mois de novembre dernier, Saint-Raphaël fut le théâtre d'une triste pièce à trois mauvais comédiens : le maire de la ville Frédéric Masquelier, l'ancien président de la république N. Sarkozy et le ministre désormais démissionnaire de la Fonction publique, G. Kasbarian. Chacun à sa manière érigea les fonctionnaires comme les boucs-émissaires de la situation politique et économique de la France.

La sortie de N. Sarkozy sur le travail des professeur-es des écoles fut des plus crasses.

Celles de F. Masquelier et G. Kasbarian furent un tantinet plus subtiles mais non moins terribles. Les voici tous deux faire des courbettes à Elon Musk, chargé par Donald Trump de « démanteler la bureaucratie gouvernementale ». Masquelier lui dédicace son livre, Kasbarian y va de son tweet.

Peut-être ces grossiers personnages n'ont-ils pas perçu la vision réactionnaire du duo Trump-Musk qui va bien au-delà des sermons ultralibéraux habituels et épouse le courant des « dark enlightenment », pour lequel l'État doit devenir une entreprise avec à sa tête un PDG soutenu par une élite masculine, blanche et technophile, prête à écraser les universités, vendre les écoles publiques, éliminer la Fonction publique ? Peut-être.

Julien SAINT-ROMAN



U. 6

Revaloriser le lycée professionnel et agir sur la période différenciée, une urgence sociale !



Le SNUEP-FSU œuvrera pour que le futur gouvernement mette fin au démantèlement de la voie professionnelle et lui redonne toute son attractivité.

Une pénurie de recrutement orchestrée par le gouvernement

La Transformation de la Voie Professionnelle a conduit à des suppressions de postes de Professeur-es de Lycée Professionnel massives : moins 1 880 postes pour 6 081 élèves en plus en six ans ! 14 516 élèves de plus cette année, dont 335 dans le Var et 4 000 en plus attendus l'an prochain alors que le budget prévoyait encore 220 postes en moins en 2025 ! Le ministère reconnaît le manque d'attractivité en baissant de manière drastique le nombre de places dans certaines disciplines. Qui peut encore croire que ce gouvernement veut valoriser la voie pro alors qu'il organise une pénurie du recrutement sans précédent ? Le nécessaire choc des salaires et des moyens devra être au cœur de la politique du futur gouvernement.

Alerte sur l'année de terminale Bac Pro avec le parcours différencié

Le calendrier de la Terminale Bac Pro prévu pour la session 2025 est problématique.

- Les cours se termineront fin avril-début mai, les élèves perdront 120h de cours. Les Contrôles en cours de formation (CCF) devront avoir lieu avant.
- Du 12 au 21 mai : Semaine de passation des épreuves ponctuelles nationales.
- Avant le parcours, mise en place d'entretiens individuels pour chaque élève, ce qui paraît irréaliste !
- Fin mai à début juillet : six semaines de parcours différencié : insertion professionnelle (stages rémunérés) ou poursuite d'étude. Les élèves et leurs familles pouvant décider à tout moment de passer de l'un à l'autre ; le choix du parcours étant déconnecté du projet éducatif. Les élèves peuvent faire des vœux Parcoursup même s'ils ont choisi les stages.
- 26 juin-27 juin : examens de Prévention Santé Environnement et d'oral de projet, créant une inégalité pour la préparation aux examens entre les

élèves restés en classe et ceux en stage. Les collègues devront corriger dans l'urgence, l'oral de projet mobilisera la quasi-totalité des profs alors qu'ils doivent continuer à assurer leurs cours et les CCF des autres classes et surveiller le Brevet ! Le parcours d'insertion professionnelle n'est ni formateur, ni certificatif, car il n'y a pas de nécessité de lien entre le stage choisi par l'élève et son projet professionnel. C'est donc bien une période inutile, coûteuse et sans ambition, un "premier emploi" comme l'indiquait l'ancienne ministre déléguée.

NOUS NE TRIERONS NOS ÉLÈVES

Le parcours poursuite d'étude n'est pas du renforcement scolaire. Sur la grille indicative de 30 heures hebdomadaires, seules 17 sont réservées à du disciplinaire, 8 heures de compétences psychosociales pour lesquelles personne n'est formé, 5 heures de travail personnel à fournir par l'équipe pédagogique qui pourraient être encadrées par des AED ou documentalistes. Le SNUEP-FSU est contre la sollicitation de ces personnels et demande que le temps de préparation soit compté dans le temps de travail.

Le SNUEP-FSU préconise de conserver les emplois du temps (EDT) actuels. Cependant si des changements d'EDT des classes sont envisagés, seul le CA est compétent pour acter ces modifications (code de l'éducation). Contactez le SNUEP si vous constatez que cela n'est pas respecté. Rappelons que le sous-service n'existe pas, on ne peut pas demander à quelqu'un de compléter son service par un travail administratif !

Dans cette période, les professeurs continueront de réaliser des cours et des CCF, faire passer des examens aux candidats libres, corriger le DNB, réaliser le suivi des périodes de formation en milieu professionnel des autres classes, etc. Le rythme infernal et la désorganisation des services va accroître la charge mentale des PLP.

C'est ensemble et collectivement que nous devons construire la riposte pour redonner une véritable ambition émancipatrice à la voie pro publique.

Un autre lycée pro est possible !

Adhérez au SNUEP-FSU

Christian PETIT

Retraité·es

Mobilisation réussie !

Mardi 3 décembre aura marqué la détermination des retraité·es pour obtenir l'application de la loi, avec une actualisation des pensions au 1er janvier à hauteur de l'inflation.

Cette exigence a été portée lors de la rencontre en Préfecture avec la Directrice de Cabinet du Préfet. Nous avons également abordé de nombreuses questions, bien sûr l'accès aux soins, et tout ce qui touche à la santé avec de nombreux exemples varois, et la situation des services publics avec l'exigence d'accueils physiques, autre que la mauvaise réponse des Maisons France Services. Sur ces questions, nous avons fait des propositions. Nous verrons les suites données par la Directrice de Cabinet du Préfet.

Un nouveau 1er Ministre vient d'être nommé, qui doit présenter le budget 2025.

Nous serons très attentifs au Pouvoir d'Achat des retraité·es dans le budget qui sera soumis au vote.

Assemblée Générale des retraité·es de la FSU

Jeudi 7 novembre, nous étions une trentaine de retraité·es issus·es de 4 syndicats de la FSU à l'ESAT « La ferme du Gapeau » à Solliès-Pont, avec la participation d'un secrétaire adjoint de la FSU Var.

Après avoir fait un tour d'horizon sur l'actualité, les actions du groupe des 9, au national comme dans le Var, et sur la santé, nous avons fait le point sur la Protection Sociale Complémentaire et sa mise en œuvre en cours. Selon les ministères les opérateurs seront différents. Pour celui de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur, il devrait être connu en mars 2025 pour une mise en application au 1er janvier 2026.

Les retraité·es ont bien compris que, dans tous les cas, leur choix sera douloureux pour leur pouvoir d'achat.

Enfin, nous avons consacré un temps important à l'examen des textes de congrès. Malheureusement, les adhérent·es ne disposaient pas de ces textes. Nous avons donc réfléchi aux points sensibles pour nous et délégué au collectif animation le soin de les rédiger.

Si vous souhaitez recevoir directement les infos de la SFRD, écrivez-nous à animationsfrdvar@gmail.com



Manifestation du 3 décembre
Photo Var Matin

Les retraité·es au Congrès FSU Var

Le collectif animation de la SFRD a mis en forme les amendements suite aux discussions de l'AG, pour les thèmes 2, 3 et 4. Outre les représentant·es de la SFRD : Michel FORTUNA et Nicole GIACOMUZZO (remplacée le jeudi par Jean Pierre ANDRAU), il y avait quelques retraité·es dans les délégations du SNUipp, du SNES, du SNEP. La motion d'alerte sur la Protection Sociale proposée par la SFRD a été adoptée à l'unanimité moins 5 abstentions.

Vous pouvez la retrouver intégralement sur le site de la FSU Var : <https://fsu83.fsu.fr>

Voici sa conclusion :

2025 devrait marquer les 80 ans de la Sécurité Sociale. Donnons le « la » en initiant un vrai débat national sur la protection sociale !

La FSU engagera une campagne nationale d'information et de formation, interne et publique, dès le début de l'année 2025 sur le nécessaire débat national sur la Protection Sociale et la Sécurité Sociale.

La FSU Var décide d'organiser un nouveau stage de formation syndicale sur cette question au 1er semestre 2025.

Gilberte MANDON



AG du 7 novembre

La SRIAS : comme un CE pour les fonctionnaires d'État

Chaque ministère a une action sociale mais elle est très inégalitaire : entre le ministère des Finances et le ministère de l'Éducation, il y a un rapport de 1 à 12, lorsqu'un agent des Finances peut bénéficier de 12 euros d'action sociale, un agent de l'Éducation Nationale a 1 euro.

Pour compenser ces inégalités entre agent, il existe une action sociale interministérielle administrée par la SRIAS. Il y en a une par région.

Tous les agents de l'État retraités ou actifs y ont droit : les fonctionnaires, les agents en CDD, CDI, les AESH ...

La SRIAS organise des séjours, vous permet de bénéficier de subventions très intéressantes sur vos vacances, de 50 % de réduction sur les places de nombreux théâtres, propose gratuitement une carte pass CE qui offre de nombreuses réductions sur les cinémas, les parcs d'attraction ...

La liste est longue, il faut venir visiter notre site :

<https://www.srias.paca.gouv.fr/>

La SRIAS PACA est composé de 25 membres : 12 pour les différentes administrations, 13 pour les organisations syndicales.

Pour ce mandat de 4 ans, la présidente est issue de FO et la vice-présidente de la FSU.

Maryvonne GUIGONNET



FSU / CGT : Vers la construction d'un nouvel outil syndical !

Depuis des années la CGT et la FSU sont les chevilles ouvrières de l'unité syndicale au niveau interprofessionnel.

Depuis des années, les deux organisations syndicales se retrouvent nationalement et localement pour lutter ENSEMBLE afin d'obtenir une société plus juste, une société synonyme de progrès sociaux.

Il est donc logique que la CGT et la FSU engagent un travail commun afin d'optimiser leurs relations et leurs pratiques syndicales. Elles se sont retrouvées à plusieurs reprises partageant la nécessité de construire un nouvel outil syndical. Parce qu'elles considèrent que la division entre salarié·es et entre organisations syndicales n'est pas une fatalité, les deux organisations poursuivent ce travail en commun pour unir le syndicalisme, celui qui améliore le quotidien et participe à transformer la société de demain. Elles sont convaincues de l'importance de travailler au rassemblement pour être encore plus forts.

Le 14 novembre 2024, une délégation de la FSU du Var a rencontré une délégation

de la CGT varoise afin de poursuivre ce travail. Cette deuxième rencontre locale a permis d'approfondir les sujets liés au champ de l'éducation et d'identifier les points à traiter permettant ainsi, de poursuivre la démarche engagée entre les deux organisations. Ensuite, le 5 décembre 2024, la FSU Var a rencontré la CGT éducation 83 pour évoquer tous les sujets qui les rassemblent et ceux qui peuvent engendrer des tensions. Des pistes de travail en commun ont été évoquées.

Parce qu'il n'est plus à démontrer de la nécessité de construire un nouvel outil syndical, la FSU et la CGT vont poursuivre leurs réflexions nationalement et localement. Avec des offensives libérales de plus en plus nombreuses, avec une montée de l'extrême droite historique, il est essentiel de renforcer un syndicalisme de lutte et de transformation sociale !

Cédric TURCO

Diane a trouvé sa voix à 49 ans.

Grâce à notre appli gratuite Vocal'iz, elle prend soin de sa santé vocale.

Diane est professeure d'anglais au lycée. Avec la succession des classes, elle mettait sa voix à rude épreuve. Grâce à Vocal'iz, la première appli de coaching vocal, conçue et développée par MGEN, elle prend soin tous les jours de sa santé vocale. Bientôt, Diane saura même chanter juste, qui sait ?!

Découvrez d'autres solutions innovantes sous #LesEngagementsMGEN

MGEN. Première mutuelle des agents du service public
On s'engage mutuellement



Bulletin FSU N°111, Décembre 2024

A QUI S'ADRESSER ?



Enseignement
Éducation
Recherche
Culture
Formation
Insertion

FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet, 83000 TOULON
04.94.93.04.40 fsu83@fsu.fr

Instituteurs, Profs des Ecoles, Pegc SNUipp

Aurélie SANCHEZ,
Immeuble le Rond point Ave.Curie, 83160 La Valette
Tél : 04.94.20.87.33 snu83@snuipp.fr

Enseignement secondaire SNES

Dominique QUEYROULET,
208 rue Emile Ollivier, 83000 Toulon
Tél : 04.94.92.36.77 s2toulon@wanadoo.fr

Education Physique SNEP

Christophe MENDOZE, Philippe ROGGERONE,
Sophie SCHONERT
Tél : 04 93 86 19 52,
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon

Lycées professionnels SNUEP

Christian PETIT, FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon Tél : 06.88.82.65.42

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et

Services agents territoriaux SNUTER
Nonce BIONDI, nbiondi@regionpaca.fr ;

Enseignement supérieur, SNESUP

Stéphane MOUNIER, stephane.mounier@univ-tln.fr

SNU POLE EMPLOI

Philippe GASTAUD, philippe.gastaud@pole-emploi.fr

Environnement SNE

Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84
Parc National Port Cros Castel Ste Claire 83400 Hyères

Administration scolaire, universitaire, bibliothèques
SNASUB

Valérie DALMASSO (agents labo) au 06 11 18 62 29

Technique agricole public SNETAP

Brice FAUQUANT, brice.fauquant@educagri.fr

Inspection pédagogique SUI

Personnels de l'administration Pénitentiaire SNEPAP

Protection Judiciaire Jeunesse SNPES - PJJ

Infirmières conseillères de santé SNICS

Equipement (DDE) SNUTAM

Assistantes sociales SNUAS FP

FSU VAR, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon

Section fédérale des retraité·es

animationsfrdvar@gmail.com

Commission Femmes de la FSU du Var

fsu83@fsu.fr



FSU PACA

Bourse du travail,
23 bd Charles Nedelec,
13331 Marseille cédex 3